

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 39294

Master 2 Direction de Projets ou Etablissements Culturels Parcours Médiation du patrimoine et de l'exposition (M2_MPE)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Cette formation vise à préparer des futurs professionnels capables de prendre sous leur responsabilité différentes missions liées à la valorisation du patrimoine culturel, à la médiation et la programmation d'expositions et à la diffusion de l'art contemporain ; les trois volets étant couramment imbriqués dans les programmations artistiques des structures patrimoniales.

L'alternance en apprentissage est un atout majeur pour l'insertion dans le secteur des musées et de l'exposition. Dans les musées, les sites patrimoniaux et les espaces d'exposition, les médiateurs et les responsables de projets sont amenés à adapter l'étendue de leurs missions à de nouveaux contextes stimulants.

Grâce à leur connaissance des publics et de la médiation culturelle, et grâce à leurs compétences en matière de conception et de direction de projets culturels, ces nouveaux professionnels pourront mettre en place des actions de médiation et de programmation dans des milieux et face à des groupes très diversifiés,

- dans le champ élargi du patrimoine muséal mais aussi du patrimoine bâti, historique, archéologique, industriel, ethnologique, immatériel, contemporain et numérique,
- dans le champ élargi de l'exposition et des métiers impliqués dans la conception, l'organisation et la production des expositions, comprenant notamment l'articulation entre l'art contemporain et le patrimoine.

► Objectifs de la formation

- Maîtriser les connaissances théoriques et les outils pratiques liés à l'économie et à la gestion de projets culturels (organisation, cahier des charges, suivi de projets)
- Développer une connaissance experte du monde des musées, de leur organisation, de leurs fonctions, de leurs modes de financement
- Acquérir et mobiliser des savoirs croisés et interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art, esthétique, muséologie, sociologie, géopolitique, droit de la culture, économie de la culture
- Être capable d'analyser le contexte, les publics et les besoins d'une structure muséale ou patrimoniale, d'une collection, d'un territoire, afin de les transposer à travers la conception d'une offre de programmation artistique ou de médiation culturelle

- Posséder les outils de médiation écrite et orale et d'interprétation critique du patrimoine, des objets culturels, de compréhension des oeuvres d'art anciennes et contemporaines

► Métiers visés

Les futurs professionnels ont vocation à travailler dans les établissements publics ou privés à caractère muséal et/ou patrimonial, et dans les collectivités territoriales. La transversalité des missions caractérise l'évolution de ces métiers d'avenir.

- animateur du patrimoine, guide-conférencier ;
- attaché de conservation du patrimoine ;
- chargé des publics ou de la médiation culturelle ;
- chargé de projet, de production, documentation des collections ;
- assistant d'exposition

► Rythme d'alternance

Les cours et exercices pratiques sont dispensés entre les mois de septembre et de juin. Le calendrier fonctionne en alternance : il débute à un rythme hebdomadaire (2 jours de formation intensive les jeudis et vendredis et 2 à 3 jours en entreprise/établissement public) jusqu'en mars, puis se poursuit à temps plein à partir du mois d'avril. Des cours intensifs sont également programmés sur 3 à 4 semaines.

► Dates de la formation et volume horaire

11/09/2024 > 11/09/2025 (408 heures)

Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Le candidat, formé dans une des disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, histoire de l'art, arts appliqués, socio-anthropologie, muséologie, médiation culturelle), doit témoigner de sa capacité à appréhender l'évolution du champ professionnel muséal, patrimonial, du secteur de l'art contemporain, ainsi que les enjeux de la gestion de projets culturels et de la médiation culturelle. A ce titre, il doit montrer ses capacités et motivations à être recruté sur des missions en alternance dans ce secteur. De préférence, il est souhaitable que le candidat dispose d'une ou de plusieurs expériences (stages, contrats) dans l'un de ces domaines, et d'un début de positionnement professionnel relatif aux missions ou au type de structures artistiques et culturelles auxquelles il se destine. Il est enfin souhaité qu'il soit en mesure de démontrer quels éléments précis de son parcours antérieur le mènent à choisir cette formation en particulier.

► Modalités de candidature

Les candidatures s'effectuent uniquement en ligne sur le portail web eCandidat de l'Université Sorbonne Nouvelle (dépôt des dossiers et consultation des résultats des différentes phases).

Examen sur dossier et entretien.

Le dossier doit comprendre les titres/diplômes, des éléments pour apprécier la nature et le niveau des enseignements suivis et validés par le/la candidat, tout justificatif de stages et/ou d'expériences professionnelles dans le secteur muséal, patrimonial, de l'exposition et/ou de l'art contemporain.

L'entretien doit permettre d'évaluer les connaissances et les compétences acquises, les savoirs-être, la motivation du candidat et l'adéquation de son projet professionnel avec la formation.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Naïma ANDEVE

contact@formasup-paris.com

Corinne MAIN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

CAMART Cécile

cecile.camart@sorbonne-nouvelle.fr

CAMART Cécile

cecile.camart@sorbonne-nouvelle.fr

01 45 87 78 93

PROGRAMME

► Code RNCP 34104

► Direction et équipe pédagogique

- Directrice de la formation :

Cécile CAMART, Maîtresse de conférences en muséologie et histoire de l'art

► Contenus des enseignements

Au terme de cette année de formation, les étudiants doivent être capables d'analyser et de concevoir sous différents angles (artistiques, budgétaires, organisationnels, échos auprès du public) un projet culturel, de le défendre devant des décideurs et pour ce faire, d'appréhender les objets culturels, leur contexte d'exposition ou de valorisation muséale/patrimoniale, et les territoires auxquels ils sont liés ; de mobiliser une culture artistique et critique pour mettre en perspective les sites patrimoniaux, les créations et les faits artistiques historiques et contemporains ; de concevoir et réaliser des actions de médiation et d'interprétation visant à mettre en contact les publics et une offre culturelle et artistique.

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

Direction de projets culturels	48h
Domaine de spécialité	168h
Projet culturel : médiation et conception	144h
Langue vivante étrangère	36h
Projet professionnel et apprentissage - Suivi du mémoire	12h

► Modalités pédagogiques

L'organisation de la formation vise à exploiter la richesse et la diversité des personnalités du groupe et à favoriser le travail collaboratif.

- Réalisation de projets de groupe (Projet culturel : Médiation et Conception)
- Développement d'une réflexion personnelle (séminaires, workshops intensifs, visites critiques de sites sur le terrain muséal et patrimonial, cycles de conférences)
- Mise en oeuvre d'une journée d'étude annuelle sur les enjeux contemporains de l'actualité muséale et patrimoniale

- Conception & animation des dispositifs pédagogiques avec des partenaires professionnels : musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MACVAL), Cité de l'architecture et du patrimoine.
Par ailleurs, l'étudiant est engagé dans la rédaction de travaux personnels d'étude et de recherche. Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs.

► Contrôle des connaissances

En cohérence avec la pédagogie, les évaluations mobilisent les apprentissages croisés de plusieurs enseignements et reposent sur des travaux réguliers à la fois individuels et collectifs (capacité des étudiants à travailler en groupe).

L'évaluation de l'expérience professionnelle se fait sur la base des livrets d'apprentissage notés par le tuteur pédagogique et des grilles d'évaluation complétées tout au long du contrat par le maître d'apprentissage/tuteur entreprise.

► Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine Arts, lettres, langues ; Mention Direction de projets ou établissements culturels ; Parcours Médiation du patrimoine et de l'exposition

Diplôme de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Sorbonne Nouvelle.

COMPÉTENCES

Les futurs diplômés de ce Master ont vocation à travailler au plus près des activités et missions fondamentales de direction de projets culturels, en lien étroit avec la programmation artistique, scientifique et la médiation des oeuvres, des collections, des sites, en collectivités territoriales ou dans les structures muséales et patrimoniales publiques ou privées, dédiées à la valorisation du patrimoine et à la diffusion de la création contemporaine.

Exemples de missions :

- animateur du patrimoine, guide-conférencier, responsable d'un centre d'interprétation et d'animation du patrimoine ;
- chargé de projets culturels, de programmation culturelle, responsable de service culturel ;
- responsable de la médiation culturelle, du service des publics ;
- chargé des publics ;
- chargé de production et d'exposition ;
- chargé de la documentation des oeuvres et/ou des collections ;
- régisseur des oeuvres et/ou des espaces muséographiques.

► Gestion de projets culturels

- Concevoir puis encadrer la réalisation d'un projet culturel dans toutes ses dimensions artistiques, administratives, financières et liées à sa communication et à sa diffusion auprès d'un large public.
- Mener une analyse critique et réflexive sous différents angles (artistiques, budgétaires, organisationnels, échos auprès du public) d'un projet culturel, et défendre celui-ci devant des commissaires d'expositions, des conservateurs du patrimoine, des partenaires culturels, des élus.
- Avoir une maîtrise experte des outils liés à l'économie et à la gestion de projets culturels (organisation en mode projet, cahier des charges, outils de pilotage et de suivi de projets).

► Conception de projets de médiation

- Concevoir et réaliser des actions de médiation et d'interprétation visant à mettre en contact, dans le champ du patrimoine et des expositions, les publics et une offre culturelle et artistique (projets de médiation et de guidage).
- Concevoir et élaborer des projets de médiation patrimoniale et muséale, de plusieurs natures, humaine, écrite, orale et éditoriale (numérique et imprimés) ; analyser et adapter les paramètres d'une prestation de médiation ou de guidage.
- Élaborer des démarches d'interprétation critique appliquées au territoire et à l'objet culturel, à partir des outils de valorisation du patrimoine et de la création contemporaine ; maîtriser les dispositifs de médiation numérique au musée et les potentialités du web patrimonial et culturel.

► Connaissance du secteur muséal et patrimonial

- Comprendre les enjeux d'un territoire muséal (monument, musée, ville d'art et d'histoire, région, site naturel, parc naturel, site industriel...), être en capacité d'appréhender ce territoire comme système dynamique, de proposer des actions ciblées répondant à sa nature et à ses particularités.
- Maîtriser les enjeux actuels du champ élargi du patrimoine culturel : patrimoine bâti, historique, archéologique, industriel, ethnologique, immatériel, contemporain et numérique.
- Anticiper et penser l'évolution des musées et des pratiques de la muséologie, des pratiques professionnelles, de leur fonctionnement et de leur réglementation, de la déontologie des musées.

► Approches stratégiques de l'exposition

- Maîtriser les problématiques contemporaines de l'exposition (muséologie de l'art, théories de l'exposition, études curatoriales / curatorial studies), ainsi que les développements de l'art contemporain, et plus largement de la création contemporaine au musée.
- Anticiper et penser l'évolution des pratiques curatoriales, des rôles des différents acteurs impliqués dans la programmation d'expositions et d'événements associés, ou investis dans la documentation, la production et la régie d'oeuvres.
- Mobiliser une culture artistique, une réflexion théorique et critique et les principales méthodes disciplinaires pour être en capacité de commenter et mettre en perspective les sites patrimoniaux, les créations et les faits artistiques historiques et contemporains.

► Connaissance des publics et du guidage

- Maîtriser les bases réglementaires concernant les métiers du guidage, leur condition d'exercice, la responsabilité du guide-conférencier et des opérateurs culturels (centres d'interprétation d'architecture et du patrimoine, sites et cités remarquables de France, etc.).
- Connaître et anticiper les demandes des différents publics et évaluer les projets de programmations proposés à ceux-ci : compétences en sociologie des publics, analyse des besoins et des caractéristiques des différents publics (réalisation d'enquêtes de public).
- Concevoir des outils de communication (sur divers supports) ou d'aide à la visite en accompagnement d'une programmation (action de médiation, exposition, visite-conférence, guidage dans un parcours muséographique).

► Compétences rédactionnelles & éloquence

- Rédiger des synthèses, des notes d'intention, des projets d'exposition et/ou des dispositifs de médiation, rédiger un mémoire de recherche de fin d'étude qui valide les capacités à conceptualiser des problématiques complexes.
- Être en capacité de conduire une documentation complète des oeuvres ou des objets patrimoniaux, rédiger des notices d'oeuvres, commentaires ou textes scientifiques et coordonner leur élaboration et leur aboutissement éditorial (fascicule, catalogue d'exposition).
- Concevoir et expérimenter en plusieurs langues (français, anglais, et troisième langue) des prestations orales de guidage, de conférences en public, de visites de sites ou de collections ; développer l'art de l'éloquence et être capable de défendre un projet devant des partenaires, un jury...